

Agglomération d'Épinal

CHAUMOUSEY/SANCHEY

Les deux écoles communales obtiennent un label



Comme sa collègue de Chaumousey, la directrice de l'école sanchéenne des Chalôts, Delphine Irthum, se réjouit de l'obtention du label E3D, qui récompense une démarche globale pour favoriser le développement durable.

Les écoles de Chaumousey et Sanchey ont reçu le label E3D, niveau 1, en reconnaissance de leur engagement en faveur du développement durable, aussi bien sur les plans écologique, économique et social. Cette distinction salue des actions concrètes comme le tri sélectif, le compostage, la lutte contre l'intimidation ou encore l'aménagement d'espaces verts, portées par les équipes éducatives.

Il y a quelques jours, l'école communale calmosienne et celle des Chalôts de Sanchey ont reçu un courrier leur annonçant qu'elles étaient labellisées E3D (École en démarche globale de développement durable). Une récompense qui matérialise la mise en place de diverses mesures, tant sur le plan social, écologique et économique.

À ce titre, la directrice de l'école calmosienne, Audrey Giovinazzo, tient à préciser que « cela fait plusieurs années que nous travaillons dans ce sens, avec pour but l'égalité entre les enfants, mais aussi l'économie avec l'achat groupé de matériel scolaire, l'écologie avec le tri sélectif et le compostage. Le programme phare reste cependant sans conteste la prévention contre l'intimidation au sein de l'école entre les élèves ! ».

Et ce vaste programme a porté ses fruits, puisque le label E3D, niveau 1, a récompensé non pas l'école calmosienne mais les deux communes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Cette récompense, d'une durée de trois ans, est affichée à l'entrée des

écoles, de sorte que tout le monde peut découvrir le fruit de cette initiative qui ne date pas d'hier.

• « Une démarche écologique »

Côté sanchéen, pour la directrice Delphine Irthum, « c'est une démarche morale, civique, pluridisciplinaire qui a été engagée à l'école des Chalôts. À ce titre, nous avons axé cette démarche sur le côté écologique avec la mise en place de nids pour hirondelles, mais aussi la rénovation de la butte de la cour de l'école, avec un jardin potager une aire de jachère ou encore un bac de compostage, en un mot un gros aménagement de la cour ».

Les deux directrices n'oublient pas de mettre en avant la collaboration des municipalités dans cette opération sans oublier de mentionner l'amicale de l'école, qui apporte les finances pour certains déplacements. De plus, même si ce label s'étale jusqu'en 2028, nul doute que les deux écoles du RPI vont poursuivre leur engagement les années prochaines, ceci dans le but de responsabiliser les écoliers dans leur vie de tous les jours et d'améliorer la vie en communauté.